<u>PROCÈS-VERBAL</u> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

27 FÉVRIER 2017 20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 27 février 2017, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Monsieur Beny Masella, Maire

Madame Julie Tasker-Brown, Conseillère Madame Colleen Feeney, Conseillère Madame Maria Torres, Conseillère

Absente: Madame Elizabeth Ulin, Conseillère

Aussi présent: Monsieur Stéphan F. Dulude, Directeur général

Monsieur Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance. Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Vingt (20) personnes y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Julie tasker-Brown, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h00.

2. Accueil des visiteurs

M. le Maire Masella souligna la présence du lieutenant Fred Jennings, du Service de police de la Ville de Montréal (Poste de police de quartier 9).

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 février 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance ordinaire du 30 janvier 2017;
- séance spéciale du 10 février 2017.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-003

5. <u>Correspondance</u>

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

Le maire Masella a mentionné qu'il y aura une réunion d'information publique avec les représentants du service d'évaluation foncière de Montréal, le 28 février. Il y aura aussi une réunion publique pour présenter les résultats du sondage concernant un nouveau Centre récréatif, le 14 mars. Il a rappelé au public que demain est la date limite pour répondre au sondage en ligne. Le Maire a aussi fait une mise à jour sur la deuxième phase des travaux de réaménagement du parc Davies. En ce qui concerne les travaux d'infrastructure, il a dit qu'une subvention a été obtenue couvrant 45 % des coûts estimés pour la réfaction des avenues Brock Nord et Ballantyne Nord, entre Curzon et Sherbrooke. Sur un autre point, le Maire a noté que le Directeur général, Me Stéphan F. Dulude, a remis sa démission suite à sa nomination au Tribunal administratif du Québec. Il lui a souhaité bonne chance dans sa nouvelle carrière et a ajouté que la Ville a déjà commencé le processus de recrutement pour trouver un remplaçant. Finalement, il a dit que le prochain Café avec le Maire sera le 23 mars au Centre communautaire.

7. Première période de questions du public

À 20h10, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillères sur tout sujet d'intérêt général.

Michael Shindler a exprimé des réserves sur les questions du sondage et la signification que l'on peut donner aux réponses données à certaines. Le maire Masella a noté que, la question des coûts mise à part, il est important de savoir si les gens sont intéressés par le projet lui-même, mais il y a ensuite d'autres questions où on considère les aspects financiers. Le résident est resté dubitatif. La Conseillère Feeney a noté que poser la question indépendamment du coût peut mener à savoir combien de personnes soutiendraient le projet s'il était entièrement financé sans avoir à imposer de nouvelles taxes, ce qui est une information valable. Le résident a soutenu que l'objection principale au projet se trouve dans ces considérations de coût. Le Maire a dit que des scénarios d'augmentation de la charge fiscale ont été clairement mentionnés. Le résident a demandé comment il pourrait y avoir un scénario sans aucune augmentation. La Conseillère Feeney a dit que cela peut ne pas être plausible, mais on peut penser à une combinaison de subventions, de dons et peut-être l'utilisation du surplus. Le Maire a dit que le sondage n'induit en aucune façon en erreur, il parle de possible hausses de taxe et demande si les contribuables seraient prêts à payer plus.

lan Robinson a demandé qui était responsable des chiffres utilisés pour les scénarios dans le sondage. Le Maire a dit qu'il a travaillé sur cette partie avec la Trésorière. Le résident a dit que ce sondage le laisse perplexe. Il s'est demandé ce qui serait tenu comme un niveau souhaitable d'appui pour un nouveau Centre de loisirs, comme 60 %, par exemple. Le maire Masella a dit que le Conseil a eu cette discussion sans connaître les résultats du sondage à ce stade et il n'y a eu aucune conclusion. La Conseillère Tasker-Brown a ajouté que cela dépendra aussi du taux de réponse et des données démographiques des réponses, comme l'âge de ceux qui sont en faveur ou contre. Le résident a dit que ceux qui sont fortement en faveur peuvent avoir été plus motivés pour participer en plus grand nombre que les autres résidents. Le Maire était plutôt de l'avis que ce facteur jouerait aux deux extrémités du spectre, les ambivalents étant probablement moins susceptibles de participer.

Louise Chênevert a demandé ce que la Ville fait pour le 150ème anniversaire du Canada. Le Maire a dit que beaucoup de choses sont en cours et lui a conseillé d'aller voir au service des Loisirs. La résidente a dit que des frênes ont été abattus dans le parc Meadowbrook en novembre dernier et ceux du parc Toe Blake sont infectés. Le Maire a dit qu'il était au courant et que le service des Travaux publics s'en occupera. La résidente a aussi parlé d'une distribution d'arbres et d'une subvention qu'elle aurait obtenue pour planter des arbres dans l'emprise d'Hydro-Québec. La résidente a noté que le nom d'un résident de décédé de Montréal-Ouest pourrait être honoré sur une plaque de mémorial d'arbre. Le Maire a dit que cela pourrait être fait au parc Toe Blake.

Michael Shindler, parlant de nouveau du sondage, a demandé quelle serait la question baromètre démontrant le niveau requis d'appui pour le projet d'aréna. Le maire Masella en a mentionné trois. Il a dit que la question est de savoir combien de contribuables sont prêts à payer tel ou tel montant pour un nouveau centre sportif.

Cynthia Nichols a noté qu'elle a fait une demande d'accès à l'information concernant les travaux effectués près de chez elle. Le Maire a expliqué que des infrastructures souterraines de Bell Canada sont détériorées et c'est pourquoi un entrepreneur est intervenu. Le greffier a dit à la résidente que sa demande obtiendra une réponse. La résidente a remercié le lieutenant de Sécurité publique pour son intervention auprès de l'entrepreneur, ce qui a aidé à réduire les inconvénients causés par ces travaux.

Stanley Reinblatt a demandé combien le sondage a coûté. Ayant été invité à répondre par le Maire, le Directeur général a dit autour de 7,000 \$. Le résident a demandé s'il y

aura un référendum à propos du projet. Le Maire a dit qu'il y aura la possibilité d'en demander un s'il y a un règlement d'emprunt pour financer les travaux.

Suzanne Barwick a remercié le Service de police de la Ville de Montréal pour la présence accrue de ses agents dans le voisinage. Elle a demandé ce qui se passe avec la problématique de circulation au coin de Brock Sud et Avon. Le Maire a dit que lorsque l'ingénieur qui est venu pour recueillir des données les aura analysées, il reviendra avec des propositions qui seront présentées aux résidents du secteur. Sur un autre point, la résidente a demandé ce qui arrivait avec le nouveau projet d'appartement en copropriété. Le Maire a dit qu'il est toujours en cours d'examen par le CCU. La résidente a demandé s'il y aura un référendum à propos de ce projet. Le Maire a dit non, puisque le zonage a déjà été changé, comme il l'a expliqué auparavant. La résidente a demandé s'il est vrai qu'il pourrait y avoir quatre étages dans ce bâtiment. La Conseillère Tasker-Brown a répondu qu'il y en aurait trois, plus une mezzanine. La résidente a demandé si la possibilité de bloquer Brock Sud à Courtney a été envisagée. Le Maire a dit qu'elle a été signalée au consultant et sera abordée dans les recommandations.

Zsolt Kekesi a demandé si le Conseil donnera tous les détails sur les résultats du l'enquête à la réunion du 14 mars, comme le taux de réponse et les données démographiques. Le Maire a dit qu'ils seront donnés et les participants à la réunion auront l'occasion d'exprimer leur opinion. La Conseillère Tasker-Brown a noté qu'à Westmount, le taux de réponse a été de 25 % et c'était considéré significativement élevé.

Louise Chênevert a dit qu'elle voulait une lettre d'appui pour un de ses projets. La Conseillère Tasker-Brown a dit à la résidente de lui envoyer sa demande, tout en se demandant si une résolution serait nécessaire. La résidente a demandé comment le projet d'aréna affecterait des locataires comme elle. Le Maire lui a dit que les propriétaires passeraient l'augmentation de taxes dans le loyer qu'ils facturent. Cependant, la Conseillère Feeney a noté que l'augmentation de 100 \$ qui est mentionnée dans le sondage ne doit pas être prise au pied de la lettre dans le cas des locataires.

La première période de questions prit fin à 20h50.

8. <u>Contrats et Greffe</u>

a) « Une Heure pour la Terre 2017 »

ATTENDU que l'événement international « Une Heure pour la Terre » est parrainé par le Fonds mondial pour la nature et a lieu chaque année;

ATTENDU que cet événement a pour finalité de conscientiser l'opinion publique à l'importance des économies d'énergie afin de combattre les changements climatiques;

ATTENDU qu'en 2016, plus de 7 000 municipalités dans 178 pays se sont jointes à cette initiative;

EN CONSÉQUENCE:

- Il fut proposé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:
- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest éteigne les sources de lumières non indispensables pendant une heure le samedi 25 mars 2017 à compter de 20h30.
- 2) Que tous les résidents de Montréal-Ouest soient invités à se joindre à l'événement en faisant de même.
- 3) Que la Ville de Montréal-Ouest invite les autres municipalités de l'Île de Montréal à prendre part à l'événement « Une Heure pour la Terre 2017 ».

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-004

9. <u>Administration et finances</u>

a) Approbation des déboursés – 24 janvier au 21 février 2017

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 24 janvier au 21 février 2017 totalisant 634 443,56 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-005

b) <u>Délégation de pouvoirs pour le mois de février 2017</u>

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement nº 2005-002 pour le mois de février 2017.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-006

10. <u>Service d'urbanisme</u>

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 22 février 2017.
- 2) D'approuver, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, aux conditions posées par le CCU tel que précisé au procès-verbal:

| Adresse | Projet Re | ecommandation du CCU |
|--------------|---|----------------------|
| 27 Brock N. | remplacement de trente fenêtres et cinq porte | |
| 88 Crestwood | construction d'une terrasse en cour arrière, excluant le paravent | tel que présenté; |
| 147 Brock S. | modification du toit en espace habitable | avec conditions. |

3) D'approuver, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion:

| Adresse | Projet | |
|-------------|--|------------------|
| 31 Westland | remplacement des briques en façade avant et du revêtement noir, isolation murale, installation de rebords de fenêtres, linteaux, calfeutrage | avec conditions; |

en remplaçant la première des conditions dans le procès-verbal du CCU par la suivante :

- « remplacer les briques de la façade avant par des briques qui s'ajustent davantage aux dimensions et couleurs des briques existantes, ou remplacer les briques des façades latérales par les briques proposées en façade avant. »
- 4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

| 8026-8028 Avon | remplacement de quatre-vingt sept contre-fenêtres et deux portes; |
|----------------|---|
| 88 Crestwood | paravent pour une nouvelle terrasse en cour arrière; |
| 171 Brock S. | construction d'un immeuble de copropriétés divises. |

Projet

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-007

Adresse

b) <u>Demande de dérogation mineure – 55 Curzon</u>

NOTE La Conseillère Colleen Feeney résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 25 janvier 2017, conformément aux dispositions des règlements 2010-002 et G-18-0005, et la demande suivante de dérogation mineure à l'article 3.2.2 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 55 Curzon:

• afin de permettre que la marge de recul avant d'un bâtiment existant soit de 3.19 mètres, au lieu du minimum requis de 4.57 mètres dans la zone concernée, ceci ayant pour effet de de réduire la norme de 1.38 mètre.

Adoptée à l'unanimité.

c) <u>Demande de dérogation mineure – 60 Nelson</u>

NOTE La Conseillère Julie Tasker-Brown résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 25 janvier 2017, conformément aux dispositions des règlements 2010-002 et G-18-0005, et les demandes suivantes de dérogation mineure en ce qui a trait à l'immeuble situé au 60 Nelson, afin de:

- permettre que la marge de recul avant d'un bâtiment existant soit de 3.04 mètres, au lieu du minimum requis de 4.57 mètres à l'article 3.2.2 du règlement de zonage dans la zone concernée, ceci ayant pour effet de de réduire la norme de 1.53 mètre;
- permettre que la marge de recul arrière dudit bâtiment soit de 5.82 mètres, au lieu du minimum requis de 6.10 mètres suivant le même article de règlement, ceci ayant pour effet de de réduire la norme de 0.28 mètre;
- permettre que la marge de recul latérale dudit bâtiment soit de 2 mètres, au lieu du minimum requis de 1.94 mètre suivant le même article de règlement, ceci ayant pour effet de de réduire la norme de 0.06 mètre;
- permettre que les éléments en saillie existants dépassent l'empiétement maximal de 1 mètre, malgré la norme de l'article 4.1.10 du règlement de zonage.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-009

d) Acceptation d'un premier projet de règlement et choix d'une date d'assemblée publique de consultation – Règlement concernant divers amendements au règlement de zonage n° 2010-002 afin de corriger certains termes dans la version anglaise en général et en particulier pour spécifier que les habitations jumelées de type trifamilial, multifamiliales et collectives ne sont pas autorisées dans la zone CL-4

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et résolu:

- 1) D'approuver le premier projet de règlement concernant divers amendements au règlement de zonage n° 2010-002 afin de corriger certains termes dans la version anglaise en général et en particulier pour spécifier que les habitations jumelées de type trifamilial, multifamiliales et collectives ne sont pas autorisées dans la zone CL-4.
- 2) De convoquer une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, laquelle aura lieu au Centre communautaire John A. Simms, le 16 mars 2017 à 19h00.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-010

11. <u>Travaux publics</u>

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

12. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. <u>Nominations</u>

a) <u>Désignation du Maire suppléant</u>

NOTE Les dernières personnes ayant occupé le poste de maire suppléant, en commençant par le plus récent titulaire, sont Elizabeth Ulin, Julie Tasker-Brown, Colleen Feeney, et Maria Torres.

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et résolu:

1) Que la Conseillère Maria Torres soit nommée à titre de maire suppléant pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2017.

- 2) Que la Conseillère Maria Torres soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos, si nécessaire, au Conseil d'agglomération.
- 3) Que cette nomination prenne effet le 1^{er} avril 2017.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-011

b) <u>Directeur général par intérim</u>

ATTENDU que le Directeur général, Me Stéphan F. Dulude, a remis sa démission, avec effet le 13 mars 2017, suite à sa nomination de juge par décret du gouvernement provincial au Tribunal administratif du Québec;

ATTENDU qu'il convient de pourvoir à ce poste de façon temporaire pendant que la Ville entreprend de lui trouver un remplaçant;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que le Directeur général adjoint, Me Claude Gilbert, greffier, soit nommé Directeur général par intérim à compter du 13 mars 2017, jusqu'à ce qu'un nouveau Directeur général entre en fonction.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-0012

14. Rapport des Conseillères

a) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Administration et Sécurité publique.

b) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics et Bâtiment.

c) Siège Numéro 1

Julie Tasker-Brown, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme et Environnement.

d) Siège Numéro 2

En l'absence de la Conseillère Elizabeth Ulin, M. le Maire Masella lut son rapport sur les activités relevant du portefeuille en Loisirs, Culture et Communications.

15. <u>Dépôt de documents</u>

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

a) Adoption du règlement n° 2017-001 – Règlement amendant le règlement n° 2012-005 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'exclure certaines catégories de projets de son application

ATTENDU que, dispense de lecture ayant été demandée lors de l'avis de motion, une copie de ce règlement fut remise aux membres du Conseil en conformité à la loi, et que ceux-ci, déclarant en avoir pris connaissance, renoncent à la lecture dudit règlement;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu, la Conseillère Julie Tasker-Brown ayant voté contre:

Que le règlement n° 2017-001, intitulé «Règlement amendant le règlement n° 2012-005 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'exclure certaines catégories de projets de son application », soit adopté.

Adoptée à a majorité. # 20170227-013

b) Avis de motion et dispense de lecture d'un règlement concernant divers amendements au règlement de zonage n° 2010-002 afin de corriger certains termes dans la version anglaise en général et en particulier pour spécifier que les habitations jumelées de type trifamilial, multifamiliales et collectives ne sont pas autorisées dans la zone CL-4

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement concernant divers amendements au règlement de zonage n° 2010-002 afin de corriger certains termes dans la version anglaise en général et en particulier pour spécifier que les habitations jumelées de type trifamilial, multifamiliales et collectives ne sont pas autorisées dans la zone CL-4 ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

Monsieur le Maire Masella demanda que dispense de lecture dudit règlement intitulé « Règlement concernant divers amendements au règlement de zonage n° 2010-002 afin de corriger certains termes dans la version anglaise en général et en particulier pour spécifier que les habitations jumelées de type trifamilial, multifamiliales et collectives ne sont pas autorisées dans la zone CL-4 » soit accordée.

17. Seconde période de questions du public

À 21h20, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillères touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Michael Shindler a demandé si les personnes qui ont mené le sondage assisteront à la réunion du 14 mars. Le Maire répondit oui.

Cynthia Nichols a demandé s'il serait possible d'avoir une liste de tous les types de projets qui seront maintenant exclus du règlement sur les PIIA. La Conseillère Tasker-Brown a noté que la plupart des projets ainsi exclus exigeront un permis néanmoins. Le Maire confirma.

Louise Chênevert a dit qu'il devrait y avoir un événement organisé pour publiciser l'Heure de La terre et ce que cela vise. La Conseillère Tasker-Brown a noté que la résolution adoptée ce soir le fait déjà connaître.

Un autre résident a posé une question sur la sécurité piétonnière au coin de Sherbrooke et Westminster. Le Maire a expliqué que la Ville a eu plusieurs échanges avec l'Agence métropolitaine des transports à ce sujet et attend maintenant un retour de sa part.

18. <u>Levée de la séance</u>

À 21h30, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité. # 20170227-014

| Beny Masella | Claude Gilbert |
|--------------|----------------|
| Maire | Greffier |